

Contrôle sanitaire

Le contrôle sanitaire comprend des analyses régulières de l'eau. Le résultat pour chaque prélèvement est qualifié en "mauvais", "moyen" ou "bon".

Un classement de la qualité de l'eau est calculé à la fin de chaque saison estivale.

Quatre niveaux de classement existent : Insuffisant, suffisant, bon et excellent.

Certains sites de baignades sont affectés par des proliférations importantes d'algues microscopiques (cyanobactéries) donnant à l'eau une couleur intense "vert-bleu". La recherche des cyanobactéries toxigènes et des toxines qu'elles peuvent produire, ne sont pas pris en compte dans le classement des sites. Cependant, en raison de leurs effets sanitaires, un suivi est mis en place et des mesures de précaution peuvent être recommandées aux baigneurs. Une interdiction de baignade peut aussi être préconisée.

Suivi sanitaire 2026 06/07/2026

Interprétation
sanitaire du
dernier
prélèvement
06/07/2026

Eau de qualité moyenne pour la baignade

Average-quality water / Wasser von durchschnittlicher
Water van gemiddelde kwaliteit / Agua de calidad intermedia

Résultats du contrôle sanitaire

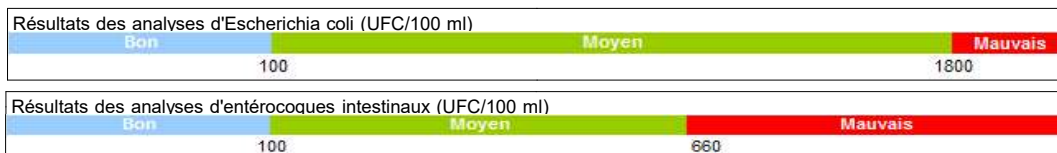
Qualification du prélèvement

Niveau de précaution vis à
vis des cyanobactéries

15 juin 09:00	01 juil. 09:50	06 juil. 09:05
Bon	Bon	Moyen

ESCHERICHIA COLI / 100ML (MP)	n/(100mL)	77	<15	160
ENTÉROCOQUES /100ML (MP)	n/(100mL)	45	15	110
CYANOBACTÉRIES TOXINOGENES	mm3/L	0,000		0,000
TEMPÉRATURE DE L'AIR	°C	24,0	20,0	24,9
TEMPÉRATURE DE L'EAU	°C	21,2	25,7	25,6
TRANSPARENCE SECCHI	m	0,80	0,80	>1

Qualification d'un prélèvement d'eau douce



La qualification du prélèvement est déterminée en prenant en compte le résultat le plus déclassant parmi les deux paramètres recherchés.

Le Responsable du pôle Interdépartemental Eau de
l'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine



Philippe VANSYNGEL